

Pour tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et n'envisageant pas actuellement d'exercer une activité privée : document à compléter et à déposer sur la plateforme Démarches simplifiées.

Les enseignants souhaitant exercer une activité doivent compléter l'annexe 3.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e).....(nom, prénom), instituteur(trice) ou professeur(e) des écoles titulaire du corps à gestion départementale des enseignants du premier degré du département de l'Essonne, certifie sur l'honneur ne pas envisager actuellement l'exercice d'une activité professionnelle pendant ma mise en disponibilité au cours de l'année scolaire 2026/2027.

Je m'engage à signaler sans délai à Madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale de l'Essonne, tout exercice d'activité professionnelle pendant cette même année scolaire en complétant et en transmettant, depuis le site démarches-simplifiées.fr, l'annexe 3 relative à l'exercice d'une activité privée pendant la disponibilité.

A....., le.....

Signature de l'intéressé(e)

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.